

Projet de loi C-238 du Bloc Québécois :

Libéraux et conservateurs unis contre la protection du français

Québec, le 29 septembre 2022 – Les libéraux de Justin Trudeau et les conservateurs de Pierre Poilievre ont voté contre le projet de loi du Bloc Québécois visant à protéger la langue française au Québec. Le Bloc Québécois dénonce le volte-face conservateur et déplore que, malgré les chiffres alarmants sur le déclin de la langue française, l'urgence ne se fasse toujours pas sentir dans les banquettes libérales et conservatrices.

« C'est désormais clair, quand vient le temps d'agir pour la langue française au Québec, ne comptez pas sur les libéraux ni sur les conservateurs! Tous les indicateurs sur la langue française sont au rouge, mais Justin Trudeau et Pierre Poilievre préfèrent croiser les bras plutôt qu'agir. Avec notre projet de loi, nous offrons la chance aux partis fédéraux de faire partie de la solution : ils auront préféré s'inscrire du mauvais côté de l'histoire », dénonce la députée de Beauport-Limoilou, Julie Vignola.

Le Bloc Québécois invitait les partis fédéraux à un « test de cohérence » avec ce projet de loi en proposant d'agir sur deux fronts déterminants : la connaissance suffisante du français pour les personnes vivant au Québec et souhaitant obtenir leur citoyenneté et l'obligation, pour les entreprises fédérales qui exercent leurs activités sur le territoire québécois, d'appliquer la Charte de la langue française.

« Malgré sa position antérieure en faveur des mesures énoncées dans notre projet de loi, le Parti conservateur de Pierre Poilievre nous révèle aujourd'hui ses nouvelles couleurs. Protéger la langue française par des mesures efficaces ne fait pas manifestement pas partie de son programme. C'est pourtant 281 députés de cette Chambre qui ont voté en faveur d'une motion du Bloc reconnaissant que « le Québec forme une nation et que sa seule langue officielle et commune est le français » : les bottines doivent suivre les babines! », s'insurge la députée bloquiste.

« Tous les premiers ministres du Québec vivants, les maires de toutes les grandes villes du Québec, l'ensemble des centrales syndicales québécoises de même que l'Assemblée nationale du Québec réclament l'application de la loi 101 aux entreprises à charte fédérale : les grands partis fédéraux ont échoué à respecter les choix du Québec. Les Québécois sauront maintenant à quoi s'en tenir. Ils peuvent cependant compter sur le Bloc Québécois : nous continuerons le combat pour la langue française, coûte que coûte, afin que le Québec demeure le seul maître d'œuvre de sa politique linguistique », conclut Mme Vignola.

– 30 –

Source :

David Rompré, directeur du bureau de circonscription

Julie Vignola, députée de Beauport-Limoilou

David.rompre.308@parl.gc.ca / 418-717-5462